

# Réunion extraordinaire du CHSCT du 6 novembre 2009

## Pas de petit plus !

*Cette réunion a commencé par une intervention des délégués au CHSCT concernant une demande quant au temps alloué aux élus notamment pour ce qui concerne le domaine pyrotechnique qui prend une ampleur jamais connue au centre de Roanne, avec les tirs VBCI par exemple. Selon les textes toutes les études et analyses pyrotechniques doivent passer par un avis du CHSCT. Les élus CFDT ne manquent d'ailleurs pas de faire des remarques concernant ces études, mais cela prend du temps de préparation du dossier. La Direction est restée inflexible et ne veut pas allouer de temps supplémentaire aux élus même pour ces études particulières qui sont conséquentes. Les élus CFDT ont démontré leur investissement pour chacune des études ou analyses de sécurité en réalisant des questionnaires, faisant part de leurs remarques et ont répliqué à la Direction qu'une analyse de sécurité ne pouvait être considérée comme une simple formalité... mais demandait un examen sérieux. M.Marcon est resté sur sa décision et ne veut pas allouer un peu de temps supplémentaire... une position que la CFDT conteste !*

### Ordre du jour :

- 1- Information et consultation sur le projet d'achat d'une prestation de travaux en gammagraphie en équipe de nuit**
- 2- Information et consultation sur le projet d'implantation du pôle compétences Structure Mécano Soudée.**
- 3- Information et consultation sur l'analyse de sécurité du travail pyrotechnique des tirs VBCI sur le champ de tir Langonand semaine 47**
- 4- Questions diverses**

### **1 Projet d'achat d'une prestation de travaux en gammagraphie en équipe de nuit.**

Ce n'est pas la première fois que la Direction a recours à l'achat de cette prestation extérieure. De nouveau face à l'accroissement ponctuel de la charge, la direction a recours à une prestation extérieure qui se réalisera... la nuit. Concernant les mesures de sécurité, le même dispositif sera mis en place, avec les consignes affichées près des postes, une surveillance renforcée par le service de sécurité de l'établissement, la mise en place du Dati (travailleur isolé), la réalisation d'un plan de prévention et la mise à disposition d'un dosimètre opérationnel ainsi que d'un téléphone portable. Les opérations de manutention seront réalisées par des opérateurs de Nexter. La Direction a mis en place des mesures en interne pour renforcer ce secteur en mettant en place un véritable 2x8 et en engageant une formation de deux opérateurs supplémentaires au CAMARI avant fin 2009. La prestation extérieure se déroulera pendant 3 mois.

On se rend compte que même si des efforts sont faits pour renforcer certains secteurs en interne, on reste soumis à des pics de charge d'où le besoin de réaliser au plus tôt une réunion de GPEC afin d'anticiper sur les besoins de compétences dans différents métiers.

**La CFDT s'est abstenue lors de la consultation étant donné que ce travail se déroule la nuit dans un secteur isolé, même si les mesures de sécurité sont renforcées. Bien que le site de Roanne doit faire face à une crête de charge, la CFDT considère que la direction n'a pas suffisamment anticipé les besoins pour éviter la prestation externe.**

### **2- Information et consultation sur le projet d'implantation du pôle compétences Structure Mécano Soudée.**

Du fait du report de la consultation lors du dernier CHSCT, on se retrouve dans une configuration normale avec une information puis lors de la réunion suivante, une information

et consultation. Cet ordre est bien à respecter lors de l'établissement des ordres du jour des réunions. Un groupe de travail a été constitué entre les deux réunions afin d'aborder le sujet avec plus de précisions, il est dommage qu'il n'ait pas été mis en place plus tôt. Sur les mesures de sécurité mises en place, on note la formation d'EPI et de SST, un nouveau plan d'évacuation à réaliser ainsi que le verrouillage des machines, la remise à jour des fiches de poste, une formation au poste des stagiaires, la commande de bennes supplémentaires pour les déchets. Une étude est en cours pour installer un bureau ainsi que de vestiaires et douches.

**Pour la CFDT, le coup a été rattrapé de justesse avec la mise en place d'un groupe de travail en urgence. Il n'en demeure pas moins qu'il reste des sujets à finaliser comme l'éclairage, l'amélioration du chauffage, l'isolation phonique du groupe aspirant, ainsi que le traitement du bruit dans son ensemble et ses répercussions dans les secteurs voisins, ce qui a amené d'ailleurs PR à réaliser des mesures de bruit. La CFDT a posé également la question de l'agrandissement de la zone par l'installation d'une cabine supplémentaire. Pour ces raisons les élus CFDT se sont abstenus.**

### **3- Information et consultation sur l'analyse de sécurité du travail pyrotechnique des tirs VBCI sur le champ de tir Langonand semaine 47 .**

Comme à chaque analyse de sécurité, les élus CFDT avaient fait part de leurs questions et remarques au responsable pyrotechnique qui a amené des précisions concernant la diffusion des documents qui doivent être transmis au CHSCT. Suite à la remarque CFDT, il a précisé que les délégués concernés par la pyrotechnie et le secrétaire du CHSCT seraient intégrés dans la liste des personnels autorisés sur site lors de séances de tir. Des précisions ont été apportées également concernant la vérification des matériels envoyés au tir comme la pression des pneus ou les organes de freinage.

**Suite aux réponses apportées les élus CFDT ont voté pour, lors de la consultation.**

#### **Points divers :**

**Visites du champ de tir de Langonand :** l'inspecteur du travail a visité le champ de tir de Langonand le 14/10 et s'est dit satisfait de sa visite sur le terrain. L'inspecteur des poudres et explosifs a lui réalisé la visite du champ de tir le

22/10. Ces deux experts se sont déplacés sur le terrain pour avoir une meilleure vision, il n'ont fait que des remarques mineures.

#### **Retour d'expérience des mesures de sécurité de pointage lors des tirs VPC sur le pas de tir de Roanne :**

Les matériels (caméra, écran et harnais) ont été prêtés par DISQ/IEP pour les tirs de la semaine 42. Un matériel type harnais de sécurité (limitant la course du canon) sera approvisionné.

La ligne VBCI doit acquérir une caméra (en plan fixe sur la cible) et un écran (dans le véhicule).

En conclusion, les mesures de sécurité mises en place sont compatibles avec ce type de tir.

#### **Le contrat ME76 : la sécurité pyrotechnique.**

Il y a 3 personnels habilités pyrotechnie, deux intervenants en pyrotechnie et un directeur de tir courbe. Les 6 autres personnels ont eu une sensibilisation à la pyrotechnie faite sur le site de Roanne par Ph. Grenier le 21/07/2009. Dans le cadre de la mission pyrotechnique, il y a la réalisation des tirs de validation du CAESAR. Les premiers tirs doivent se dérouler le 14 décembre après consultation du CHSCT de Roanne sur l'étude sécurité du travail pyrotechnique (en cours d'élaboration). Puis par la suite, les tirs seront effectués par le client avec une assistance technique Nexter pendant 2 ans.

#### **Odeurs VBCI :**

Des mesures permettant d'identifier les gaz ont été réalisées et ont mis en évidence la présence de deux gaz :

- l'Ammoniac NH<sub>3</sub>
- le Formaldéhyde

Les équipements soupçonnés de dégager des odeurs d'ammoniac sont les isolants et pare-éclats (liners). De plus, l'étuve en peinture finale qui dépasse la valeur maximale d'exposition (VME) sous 8h pour l'ammoniac, fait l'objet d'une étude. Des travaux sont en cours, et d'autres à venir, pour identifier les causes (analyse des isolants et pare-éclats) ainsi que de l'influence de la température, de la durée de stockage, des modes d'utilisation des véhicules ou encore du vieillissement des équipements des véhicules.

Pour la CFDT : Philippe Petit

# Santé et Sécurité des Salariés

## La Vraie Priorité !